

SERVICE: Intercommunales*

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° 00.- INTERCOMMUNALES - INTRADEL, S.C.I.R.L. - Assemblée générale du 27 juin 2019 - Ordre du jour – Constitution du Bureau – rapport des gestion 2018 – Comptes annuels 2018 – Rapport du Commissaire – Rapport spécifique sur les participation – Affectation du résultat – Rapport de gestion consolidé – Comptes consolidés 2018 – Formations – Décharge aux administrateurs et au commissaire – Renouvellement du Conseil d'administration – Nomination du commissaire pour les exercices 2019 à 2021 - Approbation

LE CONSEIL,

Vu le courrier daté du 17 mai 2019, transmis par INTRADEL, S.C.R.L informant la Ville de la tenue d'un Assemblé générale ordinaire le 27 juin 2019 ;

Vu les statuts de INTRADEL, S.C.R.L.;

Vu le Code de la démocratie locale et de la Décentralisation et notamment les article L1122-27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18 ;

Attendu que le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019, a désigné Messieurs M. DEGEY, Echevin, D. NYSSSEN, PIRON, J.-F. ISTASSE, et M. ELSEN, Conseillers communaux ;

Vu l'avis émis par la Section « Administration générale – Police – Sécurité – Aménagement du Territoire » en sa séance du 20 juin 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

Art. 1.-

- de prendre acte de la convocation de INTRADEL, S.C.R.L. à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019;
- d'approuver l'ordre du jour de cette séance ordinaire de l'assemblée générale;
- d'approuver le rapport de gestion 2018;
- d'approuver le rapport du Commissaire réviseur;
- d'approuver le rapport spécifique sur les participations - exercice 2018;
- d'approuver les comptes annuels - exercice 2018 et l'affectation du résultat;
- d'approuver le rapport de gestion consolidé - exercice 2018;
- d'approuver le rapport du Commissaire concernant les comptes consolidés 2018;
- de prendre acte des formations suivie par les administrateurs en 2018;
- de donner décharge aux administrateurs;

- de donner décharge au Commissaire;
- de prendre acte qu'il sera procédé au renouvellement du Conseil d'administration;
- d'approuver la nomination du Commissaire aux comptes ordinaires et consolidés pour la période 2019-2021;
- de mandater les délégués de la Ville à l'assemblée générale de la INTRADEL, S.C.R.L. en vue de rapporter la décision prise par le Conseil communal.

Art. 2.- de transmettre la présente délibération à INTRADEL, S.C.R.L.

Projet soumis au Conseil communal